



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 31 MARS 2017

Ouverture de la séance à 9H30 par Francette REYNES, présidente, entourée des membres du bureau et en présence de nombreux adhérents.

Les invités à l'AG sont :

- Francis COURRIC représentant le Président Félix VEZIER de l'ANR siège
- Yvette DUCCELLIER, Administrateur PACA - André BARDE ANR 05 -
- Bernard LAPUERTA ANR 13 – Jean-Marie ROUSSEL ANR 83
- Yves REYNES pour le CODERPA (CDCA)
- Jean-Louis DUPUY pour l'APCLD

Excusés :

- Jacqueline LOCASTRO, ANR DIGNE
- M.PASSERON, nouveau directeur de la DNAS
- Alain PERILHOU, directeur de la Poste courrier
- les représentants de la Tutélaire, pour cause d'AG, (ont laissé un message que la Présidente lira en cours de réunion)

Mme REYNES remercie M. Jean-Paul SADORI qui a proposé d'utiliser la sono de la MG (M. SADORI qui devrait arriver en fin de matinée)

Mme REYNES commence la séance en remerciant M. Francis COURRIC, les invités des ANR PACA d'être présents à cette AG ainsi que les nombreux collègues ayant fait le déplacement.

Rapport moral présenté par la Présidente

Francette souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents venus assister à l'AG. Elle souligne que l'année 2016 s'est déroulée calmement, pendant que Yolande modifie sans compter le fichier (les retraités ont la bougeotte) Michel s'envoie au «ciel » avec la compta, aidé depuis la dernière AG par Solange et Marie-Hélène. Le trio fonctionne à merveille. L'an dernier elle annonçait une progression des participations aux activités proposées, ce qui se révèle exact, nous tenons compte des souhaits des adhérents pour organiser les sorties.

Il est à noter que l'année 2016 a enregistré : 11 décès, 10 radiés pour non paiement des cotisations, 18 démissions, 1 mutation hors département sur demande contre 48 adhésions. Au 30/12/2016 seulement 4 adhérents n'avaient pas payé leurs cotisations.

M.REY, Président d'honneur de la section est décédé en novembre dernier, il avait tenu la présidence de l'ANR pendant 14 ans. Un record de disponibilité et de temps consacré au bon fonctionnement de la section.

Enfin en ce qui concerne les colis de Noël nous avons fait appel à volontaires par e-mail pour le secteur de BOLLENE et CAVAILLON et par un élan formidable de solidarité les colis ont pu être remis dans les temps. Le nombre de bénévoles est passé de 45 à 53.

./.

Subventions :

la ville d'AVIGNON nous a versé 100€ en contribution de notre activité sociale, le Conseil Départemental 300€.

Nous avons terminé l'année avec 700 adhérents, c'est un peu moins que l'an dernier. 308 adhérents ont internet.

Perspectives 2017 :

Nous participerons aux réunions sociales organisées par la ville d'Avignon, s'il y en a. En décembre 2015 le Conseil Départemental, ex-Conseil Régional, avait souhaité nous rencontrer suite à une enquête auprès des associations vauclusiennes. Nous avons répondu en détaillant nos activités et notre présence dans toutes les villes du Vaucluse. Enfin, suivant les consignes de l'ANR Sièges nous avons écrit au Conseil Départemental du Vaucluse pour être intégrée dans le CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie). Nous avons reçu une réponse positive et une première réunion a eu lieu le 14 mars à laquelle Yves a assisté. Nous continuons notre ouverture aux retraités qui ne font pas partie de la Poste ou d'Orange A ce jour nous comptons 36 adhérents «associés». Il est à souhaiter que cet objectif perdure dans le temps. Le 16 mars 2017 nous avons réuni les bénévoles distribuant les colis de Noël à nos anciens de plus de 85 ans. Les membres du bureau étaient présents. La journée a été conviviale et chacun est reparti avec un beau souvenir. Leur dévouement représente 2622 kms parcourus, 160 heures passées auprès des bénéficiaires. Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Mme REYNES laisse la parole à Christiane MONTET pour le rapport d'activité 2016.

Rapport d'activité 2016

Perspective : Poursuite du renforcement d'une présence décentralisée vers l'ensemble du territoire vauclusien. Notre association fonctionne grâce au dévouement de 78 bénévoles.

Réunion traditionnelle de début d'année 2016 : Le loto-galette des rois le 30 janvier, salle du Rex à Montfavet a réuni 84 adhérents. Réunion statutaire : AG annuelle le 25 mars 2016, restaurant La Goutte d'Eau à Pernes les Fontaines. Réunions du Comité : mensuelles.

Sorties :

-le 28 avril sortie à la grotte Chauvet, 78 participants et 20 retraités du Crédit Agricole qui ont demandé à se joindre à notre groupe.

-du 23 au 26 septembre 29 personnes ont participé à la visite de Barcelone

-le 13 octobre 38 adhérents ont bravé le vent pour la sortie à Aix en Provence

-le 30 novembre Marc MEYNEGRE nous a réuni sur le thème des moulins de Véroncle

-diverses conférences et rencontres ont également eu lieu au cours de cette année

Relations humaines et sociales : poursuite de l'activité actuelle (cadeaux et distribution de colis de Noël en progression de 6% par rapport à 2015 (140 en 2016) ; envoi de cartes d'anniversaires ; accueil physique à la permanence etc....

Rédaction et envoi de l'édition semestrielle du journal le VAUCUSIE .Mise à jour du site informatique.

Prévisions 2017 : Galette-loto le 28 janvier avec 97 participants ; dégustation de l'omelette aux truffes 43 adhérents ; une sortie à Narbonne est programmée le 27 avril (participation 60 adhérents) une liste d'attente avait été créée malheureusement un 2e car n'a pu être programmé.

Pour le second semestre : une journée grillade en septembre sera organisée. Nous attendons le feu vert du Directeur du centre de tri à Cavaillon pour organiser une nouvelle visite. Enfin suite à la demande de nos adhérents nous retournerons à MERCUROL avec une visite de Valence certainement.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

La parole est passée à Pierre TROUILLET, Président de la section « rando »

Rapport des activités de la section randonnées en 2016 :

Cette activité sportive est proposée aux adhérents de l'ANR Vaucluse chaque semaine pendant 10 mois de la saison. Le bilan de la saison écoulée s'établit comme suit : 107 adhérents ANR à la randonnée, en croissance de 7% par rapport à la saison précédente ; plus de 100 randonnées ont été proposées dont 2/3 de sorties à la journée et 1/3 de marches à la demi-journée ; Près de 1300 Kms parcourus sur les sentiers du Vaucluse, du Gard, des Bouches du Rhône et même du sud de la Drôme ; Près de 1800 participants se sont présentés au départ de toutes ces randonnées ; 2 semaines de randonnées en juin dans le Jura, en septembre en Espagne ont accueilli sur chacune une vingtaine de participants. Si l'objectif des adhérents est de bouger ceux-ci apprécient les quelques moments de convivialité organisés autour du gâteau des rois en janvier, la rando-grillade du mois de mai dans le Lubéron ainsi que la fête champêtre fin juin pour clôturer la saison de marche avant la reprise début septembre.

Tout cela ne peut être réalisé, bien sûr, sans l'énorme investissement des nombreux bénévoles organisateurs et animateurs. Ce sont environ 1000 heures consacrées et plusieurs milliers de kilomètres parcourus.

Il faut rappeler que le contrat d'assurance de l'ANR ne garantit pas la randonnée. Toutefois les randonneurs sont garantis en responsabilité civile et en accidents corporels grâce à l'affiliation de la randonnée à la Fédération Française de Randonnée et à la licence de chacun.

Au début de l'année 2016 la section a évolué vers un statut d'association loi 1901 avec sa propre comptabilité.

Enfin, pour conclure la saison actuelle 2016-2017 voit encore son effectif de randonneurs s'accroître, soit + 8% (+7% la saison dernière). L'effectif s'établit aujourd'hui à 116 adhérents. Le rapport d'activité de la section rando est adopté à l'unanimité.

La parole est cédée à Marie-Joe BOERO pour l'AMICALE-VIE

Marie-Joe rappelle les conditions pour y adhérer :

Il faut être adhérent de l'ANR et avoir moins de 76 ans. Il y a toujours un choix de 10 options pour un capital variant de 800 à 8000€ qui peut être doublé en cas d'accident et triplé pour un accident de circulation. La cotisation annuelle est différente selon l'âge du souscripteur et peut être payée en 1 ou 2 fois. Les avantages sont, entre-autres : pas de formalité médicale jusqu'à 71 ans, aucun droit d'entrée, ni frais de dossier, capital exonéré de droit de succession, cotisation constante tout au long du contrat.....etc Pour le vaucluse nous avons 58 adhérents au 31/12/2016.

La parole est laissée à Michel ROQUEFORT

Bilan comptable et financier 2016: on constate une diminution des adhérents 700 contre 698 l'année précédente. Malgré plusieurs relances 3 personnes n'ont pas réglé.

Les produits : subventions : la Poste une somme de 3060€ ; le Conseil Général et la Mairie 300 et 100€. Il faut noter que nous occupons gratuitement un local mis à notre disposition par la Mairie de MONTFAVET. La part de la cotisation conservée par le groupe Vaucluse est de 5394€. La part de la participation des adhérents aux sorties 7457€. Les dons 245€ en diminution

Les charges : les frais postaux (achat de timbres, impression et expédition des revues) : 1144€ ; la réactualisation du site : 1264€ (non participation du siège) ; les frais de solidarité : 2762€ pour la distribution de 136 colis (108 individuels. 22 couples par la poste) Prévision 160 colis pour 2017. Les frais de participation aux sorties : 8429€, coût réel payé par les adhérents : 7459€. L'association paie la différence

Rapport des commissaires aux comptes :

Les commissaires aux comptes ont procédé à la vérification des comptes. Ils constatent que la gestion est bonne et n'ont aucune observation à formuler. Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Yves RENES intervient pour le CDCA.

Mme REYES reprend la parole pour le renouvellement des mandats de la Présidente et du Trésorier. A l'unanimité Mme REYNES est reconduite dans son mandat de Présidente, Michel ROQUEFORT dans celui de Trésorier.

LES INTERVENANTS INVITES

- M. COURRIC (ANR siège)
- Yvette DUCCELLIER (Administrateur régional PACA)
- Jean-Luc DUPUY pour l'APCLD
- M. SADORI pour la MG

M. COURRIC insiste pour que se développent des activités à caractère social ainsi que de solidarité et que l'association s'ouvre à d'autres retraités en utilisant le recours informatique.

Mme DUCCELLIER atteinte par la limite d'âge fin 2016 cède sa place à M. GRANDJEAN élu. Elle félicite le VAUCLUSE pour son nouveau site internet.

DUPUY remercie le bureau de l'accueil. Présente les excuses de Mme LEVEQUE qui n'a pu se déplacer. Il rappelle le rôle de l'APCLD et précise l'étroite relation avec les assistantes sociales.

Enfin M.SADORI (arrivé à 11H30) remercie la présidente pour l'organisation de ces réunions. Il précise l'obligation de la mutuelle de trouver un partenaire pour mettre des choses en commun ce qui n'a pas été le cas avec MEDERIC MALAKOFF...donc en recherche d'un autre partenaire...

En conclusion la Présidente remercie à nouveau tous les intervenants et ses collaborateurs pour leur action et invite l'assemblée à prendre l'apéritif, puis un repas.

La séance est levée à 12 H

La secrétaire C. MONTET

La Présidente F. REYNES